

LA DIANA

Le 21 juin dernier, la Société historique et archéologique de la *Diana* tenait sa réunion annuelle dans la salle héraldique de la *Diana* à Montbrison, sous la présidence de M. Testenoire-Lafayette.

Dans cette réunion a été distribué aux membres présents le volume des mémoires et documents publié chaque année par la Société. Ce volume offre un intérêt particulier pour l'histoire de Lyon et du Lyonnais, car il renferme la seconde partie de l'ouvrage posthume d'Auguste Bernard, intitulé : *Histoire territoriale du Lyonnais*. Dans ce travail se trouvent, en effet, étudiés notamment les changements survenus dans la situation topographique et la dénomination de la ville de Lyon, durant la période burgondo-franque, les subdivisions du *Pagus Lugdunensis*, pendant la même période, les origines du Comté héréditaire de Lyon, l'expulsion de la ville de Lyon, des comtes du Lyonnais, au XII^e siècle, etc.

Chacun des membres présents a reçu aussi, indépendamment d'un jeton de présence, une monnaie d'argent au type des archevêques de Lyon, portant à l'avant la légende : PRIMA SEDES, et au centre une croix dont la plus longue branche forme un L (monogramme de la ville de Lyon), et au revers : GALLIARUM, avec une croix dans le champ.

La découverte de ces monnaies, faite au mois de mars dernier, sur le territoire de Chalmazel (Loire), vient, en quelque sorte, confirmer l'opinion de ceux de nos historiens qui rattachaient à la maison de Talaru, un archevêque de Lyon, du nom d'Amédée, qui exerça les fonctions archiépiscopales de 1144 à 1147. Ces pièces d'argent remontent, en effet, au XII^e siècle, et elles ont été trouvées (au nombre de 640), non loin de l'antique manoir des Talaru.

Le volume publié par la Société de la *Diana* renferme aussi le récit douloureux des démarches tentées par son zélé président pour sauver de la destruction la magnifique chapelle de la Bâtie, cette merveille artistique de la Renaissance.

Dans ce monument qu'avaient épargné les huguenots du baron des Adrets et les Jacobins de 1793, un banquier spéculateur et un *placeur d'objets d'art* n'ont vu qu'un magasin d'antiquités vulgaires que l'on pouvait exploiter sans honte. Et c'est ainsi que les magnifiques verrières, les boiseries, les carreaux émaillés, les portes sculptées sont allées enrichir la collection d'un banquier parisien.

Au moins les barbares du V^e siècle avaient leur ignorance pour excuse ; mais les deux auteurs de cet acte de vanda-